



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

# CHARTRE DES EVENEMENTS POUR LA CAMPAGNE « MANGER BIO ET LOCAL C'EST L'IDEAL »

Région Hauts-de-France

Du 16 au 25 septembre 2022

## L'ORGANISATEUR DE LA CAMPAGNE :

Association au service des agriculteurs, des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière, Bio en Hauts-de-France soutient un projet de développement cohérent, durable et solidaire de la bio pour faire face aux défis alimentaires, environnementaux, sociaux et économiques de nos territoires.

Bio en Hauts-de-France intervient auprès des agriculteurs, des opérateurs économiques et des collectivités. Ses missions concernent tous les leviers favorables au développement de l'agriculture biologique :

- Accompagner les agriculteurs dans leur projet
- Améliorer la performance des systèmes bio
- Contribuer à structurer des filières biolocales, durables et équitables
- Accompagner la transition agricole et alimentaire dans les territoires

## PRINCIPE DE LA CAMPAGNE :

« Manger Bio et Local, c'est l'idéal », c'est une campagne d'information pour sensibiliser aux enjeux de l'agriculture biologique et des circuits courts ; mieux faire connaître les contributions positives de l'agriculture bio locale (emplois, protection de l'environnement et de la santé...) aux citoyens ; découvrir pourquoi et comment consommer des produits bio en circuits courts ; montrer qu'on peut concilier consommation locale ET bio, éviter les amalgames avec d'autres labels ou avec les produits locaux non bio...

A l'occasion de la campagne « Manger Bio et Local, c'est l'idéal ! » (MBEL), les producteurs, magasins spécialisés, associations... et tout acteur de la bio des Hauts-de-France qui le souhaitent sont invités à ouvrir leurs portes et à proposer des actions de sensibilisation et d'information sur l'agriculture bio et la consommation bio et locale, à destination du grand public : visites, dégustations, balades à vélo, ateliers, animations sur les marchés, ciné-débat, spectacles...

Cette opération « portes ouvertes » est l'occasion pour vous de faire connaître votre structure, vos valeurs et savoir-faire, tout en permettant aux visiteurs de découvrir votre métier ainsi que les enjeux de l'agriculture biologique en région.

Bio en Hauts-de-France vous propose de recenser votre événement et se charge de coordonner la communication globale autour de la campagne.

Plan bio financé par :





• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

## QUI PEUT ORGANISER UN EVENEMENT DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE ?

La campagne « Manger Bio et Locale c'est l'idéal » est ouverte exclusivement aux structures adhérentes à Bio en Hauts-de-France : producteurs, magasins spécialisés ou de producteurs, associations, artisans, entreprises...

Si vous n'êtes pas encore adhérent, ou si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, il est possible de solliciter Bio en Hauts-de-France ou d'aller directement sur [le site internet pour effectuer la démarche en ligne](#). C'est facile et rapide !

Les participants s'engagent à :

- Être à jour de leur adhésion à Bio en Hauts-de-France
- Respecter les conditions de participation détaillées ci-après
- A préparer l'événement de façon construite et cohérente, en lien avec les valeurs de la campagne

## CONDITIONS POUR INSCRIRE VOTRE ÉVÉNEMENT DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE MANGER BIO ET LOCAL C'EST L'IDÉAL

- L'événement doit avoir lieu entre le 16 au 25 septembre 2022 ; Bio en Hauts-de-France laisse la possibilité aux participants de programmer leur événement sur la ou les date(s) de leur choix ;
- L'événement doit avoir un caractère de sensibilisation et/ou information sur l'agriculture bio et locale, à destination du consommateur final ;
- La structure organisatrice doit démontrer son implication en faveur du bio et local au-delà de la campagne (l'approvisionnement au moins partiel en bio et local pour un magasin par exemple) ;
- Si la structure organisatrice est un magasin, présence fortement souhaitée d'un agriculteur bio fournisseur du magasin ;
- L'événement doit être obligatoirement accessible gratuitement, mais il est possible ensuite de proposer des prestations payantes (formule dégustation, repas, animations...)
- Il est possible d'inviter des associations, structures partenaires et autres représentants des territoires à participer à l'événement : animations, stands, conférences...
- Pour la promotion de l'événement, utiliser les visuels de la campagne mis à disposition par Bio en Hauts-de-France qui vous seront envoyés après validation de votre inscription.

Bio en Hauts-de-France se réserve le droit de refuser tout événement pouvant être assimilé à une opération promotionnelle sans lien avec les objectifs et les valeurs définis [ICI](#). Bio en Hauts-de-France organisera une commission de validation des candidatures, afin de s'assurer que la structure organisatrice remplit bien toutes les conditions pour participer à l'opération.

## INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se font uniquement via un [formulaire en ligne](#). Le dossier doit être complet dès l'inscription : formulaire, présentation, photos.
- **Avant lundi 15 août 2022** : pour recevoir les affiches et flyers qui vous permettront une communication personnalisée et pour que l'événement soit référencé sur le site internet [www.bioetlocal.org](http://www.bioetlocal.org) / [Plan bio financé par :](http://www.bio-</a></li></ul></div><div data-bbox=)





• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

hautsdefrance.org et figure dans la communication web autour de la campagne, ainsi que dans la communication vers les médias.

- Les candidatures sont étudiées / validées par Bio en Hauts-de-France.

## COMMUNICATION

- Bio en Hauts-de-France envoie à chaque participant 10 affiches de la campagne en format A3 ; elles sont personnalisables grâce à un bandeau blanc en bas de page permettant d'annoncer chaque animation ;
- Bio en Hauts-de-France fournit également des supports au format numérique (bannières réseaux sociaux...), ainsi qu'un programme complet en version imprimable
- Des outils de communication complémentaires sont disponibles (*demande à effectuer via le formulaire d'inscription en ligne*) :  
affiches supplémentaires  
livrets papier « Le petit guide pour vos amis biosceptiques », disponibles à la vente
- Bio en Hauts-de-France alimentera le site Internet dédié à la campagne [www.bioetlocal.org](http://www.bioetlocal.org) ainsi que son propre site [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org) et animera ses propres réseaux sociaux ;
- Bio en Hauts-de-France assurera les relations presse (régionale, locale et spécialisée) ;
- Les participants sont invités à promouvoir l'événement essentiellement par le biais des visuels transmis par Bio en Hauts-de-France envoyés après validation de l'inscription ; les participants sont invités à prendre la main sur leur communication localement.

## RESPONSABILITÉ LEGALE

L'organisateur de chaque événement est susceptible de voir engager sa responsabilité tant civile que pénale s'il n'a pas respecté les dispositions propres à l'organisation d'une manifestation ou en raison de la survenance d'un accident grave.

L'utilisation du label MANGER BIO ET LOCAL, C'EST L'IDÉAL ne saurait par ailleurs engager la responsabilité de Bio en Hauts-de-France pour tous les événements entrant dans ce cadre car il n'équivaut nullement à les faire reconnaître comme organisateurs de l'ensemble des événements mis en œuvre par des personnes privées ou structures dans le cadre de cette campagne.

## CONTEXTE SANITAIRE

Nous invitons les participants à la campagne MBEL 2022 à être attentifs à l'évolution du contexte sanitaire en France, lié à la pandémie de la COVID-19, et notamment les potentielles restrictions qui seront en vigueur en septembre 2022.

Si des restrictions devaient être mises en place, Bio en Hauts-de-France vous transmettra dans le courant de l'été les éventuelles démarches à réaliser pour organiser les événements accessibles au grand public (type marché, portes ouvertes de ferme, etc.).

Bio en Hauts-de-France se réserve la possibilité d'annuler sans préavis les manifestations physiques de la campagne MBEL, dans le cas où le contexte sanitaire l'exigerait.

Plan bio financé par :

